

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 30 août 2010

La dengue : informations aux voyageurs

Une épidémie de dengue sévit actuellement aux Antilles et en Asie du Sud-Est (Viet-Nam, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Inde ...). Par ailleurs, des cas de dengue ont été signalés à la Réunion et le virus est présent à Mayotte.

Les autorités sanitaires invitent les personnes, qui doivent se rendre vers ces destinations, à prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de contracter la maladie et limiter ainsi sa propagation.

Recommandations

Pendant le voyage :

Se protéger des piqûres de moustiques :

- Utiliser des répulsifs, moustiquaires,
- Porter des vêtements couvrants et clairs.

Au retour de voyage :

Continuer à se protéger des piqûres de moustiques et en cas d'apparition brutale de fièvre éventuellement associée à des maux de tête, douleurs musculaires ou fatigue :

- Consulter rapidement un médecin,
- Se signaler au **0 800 110 000** pour une intervention du service de lutte anti-vectorielle de l'Agence de Santé Océan Indien.

Information sur la dengue

La dengue est une maladie transmise par les moustiques, qui se manifeste par des symptômes grippaux (fièvre, maux de tête, courbatures), dans les 4 à 7 jours en moyenne qui suivent la piqûre par le moustique.

L'hospitalisation est parfois nécessaire et certaines formes hémorragiques, qui restent rares, peuvent être graves voire mortelles.

On dénombre quatre types ou sérotypes de virus, ce qui signifie qu'une personne peut contracter 4 fois la dengue. Il n'existe pas de traitement spécifique ni de vaccin contre cette maladie.